



Pont ferroviaire de Longues, sur l'Allier. La plupart des guides signalent à peine le franchissement de la rivière en ce point, quelle que soit l'époque : "pont sur l'Allier en amont du pont suspendu de la route" (1903, 1910), "la voie franchit l'Allier" (1920, 1935, etc.).

IVR83\_20156300530NUC4A

Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn

© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP  
communication libre, reproduction soumise à autorisation